

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 DECEMBRE 2021 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la décision modificative n°3 au budget ville.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'intégration du résultat du budget de lotissement rue Paul Héroult sur le budget principal de la commune.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la décision modificative n°4 au budget ville.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la modification des horaires de l'éclairage public.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention avec l'association intermédiaire Tremplin Travail, pour répondre aux besoins de recrutement au sein des services municipaux.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la convention relative aux modalités d'organisation de la compétence Voirie-Pluvial assurée par la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la modification du tableau des effectifs du personnel municipal.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'adhésion au groupement de commande environnement numérique de travail des écoles.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de modernisation de l'infrastructure réseaux et de développement d'outils numériques à destinations des usagers et des agents de la collectivité et charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de La Préfecture de Maine-et-Loire au titre de France Relance.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention de mise à disposition de services commun de l'accueil de véhicules en fourrière.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention territoriale globale avec la commune de Longuenée-en-Anjou et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions sociales, petite enfance, enfance, jeunesse, en direction des habitants d'un territoire.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la convention cadre des plateformes intercommunales conseil en prévention et instruction des autorisations d'urbanisme, des enseignes et des publicités.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention de servitudes pour le passage d'une ligne électrique avenue Kennedy et rue du maréchal Leclerc.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la diminution de temps de travail d'un agent.

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ, le 15 décembre 2021

**Le Maire,
Benoît COCHET**

